



INFORMATIONS

L'aide soignant civil travaille aux côtés de l'infirmier dans un établissement de santé appartenant au ministère des Armées (hôpitaux militaires/hôpitaux d'instruction des armées, institution nationale des Invalides...).

MISSIONS PRINCIPALES

Assistant l'infirmier dans ses tâches quotidiennes :

- Prendre en charge un ou plusieurs patients
- Effectuer les soins d'hygiène et de confort des patients
- Aider les patients dans des tâches quotidiennes (toilette, repas, prise de médicaments...)
- Élaborer des projets de soin
- Réconforter les patients

QUALITÉS REQUISES

Être disponible, attentif, à l'écoute, stable émotionnellement, faire preuve de patience, avoir le sens du contact, savoir bien communiquer

SALAIRE

Le salaire mensuel brut d'un aide-soignant civil en début de carrière est d'environ **1 500 euros**.

Pour exercer ce métier, il est recommandé de passer le **concours suivant, de catégorie C**. Il faut être titulaire du diplôme professionnel d'aide-soignant (DEAS) pour y postuler.

Les épreuves

Il s'agit d'un concours sur titre. Le processus de recrutement se fait par examination d'un dossier fourni par le candidat, suivi d'un examen oral de 20 min (coef. 1).